

Les familles des métiers

La plupart des baccalauréats professionnels sont organisés en familles de métiers. En effet, en seconde, la découverte de plusieurs spécialités sont proposées. L'idée est de donner le temps et les connaissances nécessaires aux élèves pour choisir un métier et de découvrir ainsi les différents secteurs d'activités au sein d'un même domaine professionnel.

Objectifs

- Permettre une orientation progressive des élèves.
- Former les élèves à des compétences professionnelles communes aux métiers d'une même famille.
- Acquérir une culture commune à l'échelle d'un secteur professionnel.

Cadre de mise en œuvre

À la fin du collège, les élèves n'ont généralement qu'une représentation approximative de la formation dans laquelle ils s'engagent et des métiers vers laquelle elle conduit.

Les familles de métiers ont été mises en place en classe de seconde afin de permettre à tous les élèves d'acquérir des compétences professionnelles utiles dans un secteur, de se professionnaliser et d'affirmer progressivement leur choix d'orientation.

Les familles de métiers, au nombre de 14, regroupent 57 spécialités différentes en classe de seconde professionnelle. Cela représente environ les deux tiers des spécialités possibles en baccalauréat professionnel. Une famille de métiers peut regrouper entre deux et dix spécialités de baccalauréat.

La classe de seconde d'une famille de métiers permet aux élèves d'affiner leur choix d'orientation au cours de l'année en découvrant plusieurs spécialités.

À l'issue de l'année de seconde, les élèves devront émettre des vœux pour choisir la spécialité qu'ils suivront en classes de première et de terminale.

Dans la classe

La seconde famille des métiers conduit à une nouvelle organisation de l'orientation et de la progression pédagogique de l'élève au baccalauréat professionnel et porte plusieurs ambitions :

- former les élèves à des compétences professionnelles communes à un ensemble de métiers en synergie ;
- donner le temps aux élèves de construire leur projet d'orientation en leur permettant de choisir une famille des métiers en seconde, puis une spécialité de baccalauréat pour la première et la terminale ;

élargir la vision des métiers, de l'environnement professionnel et accompagner les élèves dans la mise en perspective d'un parcours professionnel certainement varié.

